

# mag'AGGL 13

SEPTEMBRE 2019

MEUSE  
GRAND  
SUD  
Communauté d'Agglomération  
Bar-le-Duc Sud Meuse



## Rentrée scolaire : préparer la rentrée avec Meuse Grand Sud



L'AGGLO  
À VOS CÔTÉS

**Nos actions pour  
et avec les seniors**  
P.16



L'AGGLO  
À VOS CÔTÉS

**Gaming Day**  
P.19



À DÉCOUVRIR

**Ordures Ménagères :  
la distribution des bacs**  
P.20

# édito



**S**eptembre est synonyme de rentrée pour les parents qui travaillent mais aussi pour les élèves. Si l'Agglomération n'est pas compétente en matière scolaire, elle l'est en matière de mobilité.

Ainsi, notre Agglomération vous offre une large gamme de transport sur le territoire. Vous pouvez emprunter le bus, bénéficier du transport à la demande, louer une voiture ou un transport doux, comme le vélo.

Le réseau de transport en bus de l'Agglomération dessert nos 33 communes avec pas moins de quatre lignes de bus régulières, dix lignes de bus scolaires. Afin d'impacter le moins possible notre environnement, l'Agglomération a fait le choix de bus de norme « Euro 6 » pour lutter contre la pollution des véhicules utilitaires lourds. Ce sont donc 220 points d'arrêts qui permettent d'utiliser ce réseau de transport.

Grâce à ce système de transport, près de 163 523 voyages ont été recensés sur notre réseau scolaire

en 2018, et près de 963 612 voyages enregistrés sur le réseau régulier.

À côté d'un réseau de transport dont l'Agglomération a souhaité qu'il soit le plus lisible possible, avec un système de couleur, un système de transport à la demande a été mis en place afin de permettre à ceux qui ne sont pas à proximité d'une ligne régulière de bénéficier d'un transport. En 2018, 3 689 courses ont été enregistrées pour le transport à la demande et 1 461 transports enregistrés sur le MobiTub.

Enfin, depuis avril dernier, vous pouvez louer deux véhicules hybrides 100 % autonomes pour un déplacement d'une heure, d'un jour ou plus.

Une très bonne rentrée à tous.

**Présidente de la Communauté  
d'Agglomération Meuse Grand Sud**

# sommaire



## 04 LES ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRITOIRE



## 06 PORTRAIT DE COMMUNE

Naix-aux-Forges



## 08 ILS FONT L'AGGLO

La mobilité : un facteur essentiel pour Meuse Grand Sud



## 12 L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Tour d'horizon des équipements



## 22 MON INFO À MOI

L'école



## 23 INFOS PRATIQUES

Horaires des équipements

## mag'AGGLO

**ÉDITEUR** : Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud - 12, rue Lapique 55000 BAR-LE-DUC **DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Martine JOLY - Présidente de la Communauté d'Agglomération **RÉDACTEURS** : Service communication (S. TURAN - communication@meusegrandsud.fr, M. RICHTER), ont collaboré à ce numéro les services communautaires (K. SELINGER, K. VIRY, C. PAILLE, CIM, F. MOUROT) **PHOTOS** : service communication (S. MIKAELIS, L. NEMBRINI) **CRÉATION GRAPHIQUE** : @scoopcommunication - 11085-MEP **IMPRESSION** : InterPrint **DÉPÔT LÉGAL N° ISSN** : 2270-2679 • à parution **DISTRIBUTION** : La Poste.

LOGO PEFC À  
AJOUTER PAR  
L'IMPRIMEUR



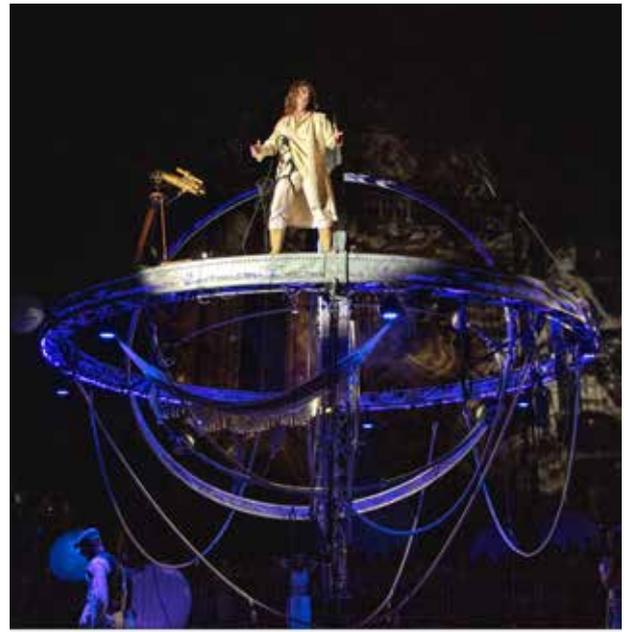


**EN JUIN DERNIER,  
La Caisse à savon 5<sup>e</sup> édition  
à Ligny-en-Barrois**

Pour la 5<sup>e</sup> édition de la manifestation « La Caisse à savon », les participants comme le public étaient au rendez-vous. Et comme chaque année, l'événement a été couronné de succès, avec plus de 2 000 spectateurs pour admirer les 30 pilotes et les quelques 120 membres d'équipage. Une nouveauté a fait l'unanimité : le couloir de mousse ! Après une course folle, le classement des vainqueurs est le suivant :

- Prix du folklore : Bob l'éponge
- Prix de la beauté : Le Rubicube
- Prix du public : Le Requin blanc
- Meilleur duel : Le Bobsleigh
- Prix de la rapidité adulte : La Caisse sans nom
- Prix de la rapidité jeune : La Coccinelle
- Prix de la technique : L'Étoile





**EN JUILLET DERNIER,  
Festival RenaissanceS 2019**

Ombre et lumière : telle était la thématique de la 22<sup>e</sup> édition du festival RenaissanceS. Deux éléments contraires.

Aller au-delà des opposés pour trouver une unité, une complémentarité. C'est ce qui a été fait. Un temps ensoleillé, la qualité de la programmation et de la mise en œuvre technique du festival ont donné un cru exceptionnel avec la venue de 32 891 festivaliers (les capacités maximales des sites de spectacle ont été atteintes).



**EN AOÛT DERNIER,  
Saint-Amant-sur-Ornain - Nasium**

Le public a pu découvrir les différentes actions et ateliers de la troupe de reconstitution, les légionnaires de la XXII<sup>e</sup> légion, le travail de la laine, du cuir, de la poterie, de la pierre, les différents ateliers pour enfants, le « thermopilum », lieu de repas pour les visiteurs. Cette manifestation a permis au public de visiter, également, les fouilles en cours sur le site archéologique de Nasium par l'association la Cité des Leuques qui a pour but la valorisation du site.





# Naix-aux-Forges

## la commune aux mille vestiges

**A**uthentique village de *Nasium*. Cette commune de 210 habitants, nommés les « Railleurs », située sur les bords de l'Ornain, offre à la fois un des plus beaux paysages du Barrois mais surtout un patrimoine exceptionnel.

### DE NASIUM À NAIX-AUX-FORGES

Naix-aux-Forges est situé à huit kilomètres au sud de Ligny-en-Barrois. La configuration des rues du village provient de la ville antique de *Nasium*, il s'agit de plusieurs quartiers d'habitats qui ont subsisté à travers les siècles. La cité de Naix – du latin *Nasium* – est issue du déplacement du site de hauteur de l'oppidum de Boviolles, occupé par le peuple gaulois des Leuques, vers la vallée toute proche, et qui se développa rapidement dès le début de l'occupation romaine. Cette ville gallo-romaine, dont les vestiges s'étalent actuellement sur le territoire de trois villages, fait l'objet en ce moment de nombreuses recherches et investigations dans le domaine archéologique, et fournit de nombreux arguments pour considérer et classer celle-ci comme chef-lieu de cité au Haut Empire.

### NASIUM, UNE VILLE ANTIQUE PRÉSERVÉE SOUS LES LABOURS

Le site archéologique de *Nasium* qui s'étend sur les communes de Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain pour la ville romaine (et Boviolles pour l'oppidum gaulois), a bénéficié de fouilles programmées entre 1968 et 1988, qui ont conduit à mettre au jour les vestiges d'un des temples du sanctuaire antique. Cet édifice, propriété du Département de la Meuse, est classé au titre des Monuments historiques.

À partir de 1998, le site a fait l'objet d'une prospection inventaire qui a évolué en un Programme Collectif de Recherche (PCR) associant le Ministère de la Culture, le Département de la Meuse, l'Université de Lorraine et le CNRS. Ce programme a permis d'appréhender les caractéristiques globales de la cité antique qui s'avère être une ville-métropole de 120 ha (l'égale de Metz ou de Reims), et la première capitale du territoire des Leuques, avant Toul. Publications et expositions ont permis de diffuser le résultat des recherches récentes. Les fouilles se poursuivent encore aujourd'hui sur le site.

### UNE RÉUSSITE SCIENTIFIQUE TRANSFORMÉE EN RÉUSSITE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les aides du Département de la Meuse et des programmes européens L.E.A.D.E.R ont offert l'opportunité de transformer une réussite scientifique en réussite de développement local. L'association de la « La Cité des Leuques » a été créée en octobre 2002 afin de mettre en valeur ce patrimoine à des fins d'attractivité du territoire. Cette démarche de prise en main du projet par les habitants a été considérée comme exemplaire et a été primée au niveau national par la DIACT, le CNASEA et l'UNA LEADER+ en 2005.

### CÔTÉ ÉCONOMIE

Sur le territoire de la commune de Naix-aux-Forges sont implantées :

- la scierie DYLMAX ;
- deux pizzerias ambulantes ;
- une coiffeuse (une journée par quinzaine).

**ANECDOTE**

Ranxin, dans son « Voyage historique et pittoresque sur les ruines de Nasium », dit : « ICI FUT NASIUM. Je désire qu'une colonne militaire avec cette seule et simple inscription, érigée sur le grand chemin qui traverse la voie romaine au milieu de ces ruines, en perpétue le souvenir. »



## Visites incontournables



**Église Saint-Martin, du XV<sup>e</sup> siècle**

La première église, construite au XV<sup>e</sup> siècle, comportait plusieurs éléments de fortification. L'édifice est restauré au XIX<sup>e</sup> et la nef entièrement remaniée.



**Croix, en pierre, du XVII<sup>e</sup> siècle**

Cette œuvre est composée de deux socles, la première représente un Christ en croix, et la seconde vraisemblablement une Vierge. Sur la colonne, à mi-hauteur, est fixé un cadran solaire du XVII<sup>e</sup> siècle avec une inscription chiffrée et lettrée : « 16-CV 99 », autour de laquelle se trouvent des rayons reliant aux chiffres horaires.



**Lavoir, du XIX<sup>e</sup> siècle**

Ce lavoir clos est percé de fenêtres à arc en plein cintre. L'accès au bassin ovale se fait par quelques marches.



**Saint-Martin, bois polychrome, du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Cette statue représente le patron de la paroisse, saint Martin, ancien soldat de l'armée romaine, originaire de Pannonie. Martin se convertit en 337. Élu évêque de Tours en 370, il consacre sa vie à l'évangélisation de la Gaule de l'Ouest.



**Tabernacle, bois et plâtre, du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Surmontée de deux têtes d'angelots, la porte de ce tabernacle représente le Christ en bon pasteur. Une statue du Christ se trouve au sommet du tabernacle. Le tabernacle proviendrait de l'église Saint-Étienne de Bar-le-Duc.

**L'assomption, huile sur toile, du XVII<sup>e</sup> siècle**



Une œuvre de Nicolas Alliot, peintre né à Ligny-en-Barrois à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il vit plusieurs années en Italie et réalise pour Francesco de Pise, en 1624, un tableau d'autel représentant la Nativité. Il meurt à Ligny-en-Barrois en 1688.



**Barrage, du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Les forges appelées « Forges de Naix » sont fondées par Nicolas Bailly fermier général des « biens, forêts et buissons » du comté de Ligny, qui achète des terres à Naix de 1702 à 1704 et procède à des aménagements afin d'optimiser l'exploitation du site.



**Infos pratiques**

**Horaires de la mairie de Naix-aux-Forges**

Le mercredi : de 10 h 00 à 12 h 00  
Le vendredi : de 17 h 00 à 19 h 00



# La mobilité : un facteur essentiel pour Meuse Grand Sud

**Sur le front de la mobilité, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud propose une large gamme d'offres de transports sur son territoire. Vous pouvez prendre le bus, louer une voiture, et pour les plus courageux louer un vélo !**

## L'agglo vous transporte chaque jour

Se déplacer au quotidien pour travailler, pour ses loisirs ou quelle que soit la raison, est un élément essentiel pour chacun. Et c'est aussi un défi au quotidien que Meuse Grand Sud relève chaque jour à travers sa large

gamme d'offres de transport. Il s'agit aussi pour la collectivité, pour être un territoire attractif, de compléter et faire évoluer son offre de transport. Exemple : depuis la mise à disposition de véhicules en autopartage.

## Une desserte efficace, une couverture géographique optimisée

Pour la sécurité et le confort de chaque usager, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud s'efforce d'offrir un réseau restructuré de qualité, avec un dispositif de transport moderne et efficace. Optimiser les dessertes et les cadences offre des lignes avec une grande souplesse et un grand confort d'utilisation. Le nouveau réseau de transport de Meuse Grand Sud a été conçu et structuré pour offrir, dans un souci d'égalité, un meilleur maillage entre les communes et un véritable décloisonnement territorial. Notre objectif : faciliter l'accès aux services à un plus grand nombre d'utilisateurs.

Pour cette raison, les lignes sont équipées de véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi que d'annonces sonores et visuelles. Et pour préserver notre environnement, les bus répondent à la norme européenne "Euro 6" pour lutter contre la pollution des véhicules utilitaires lourds.

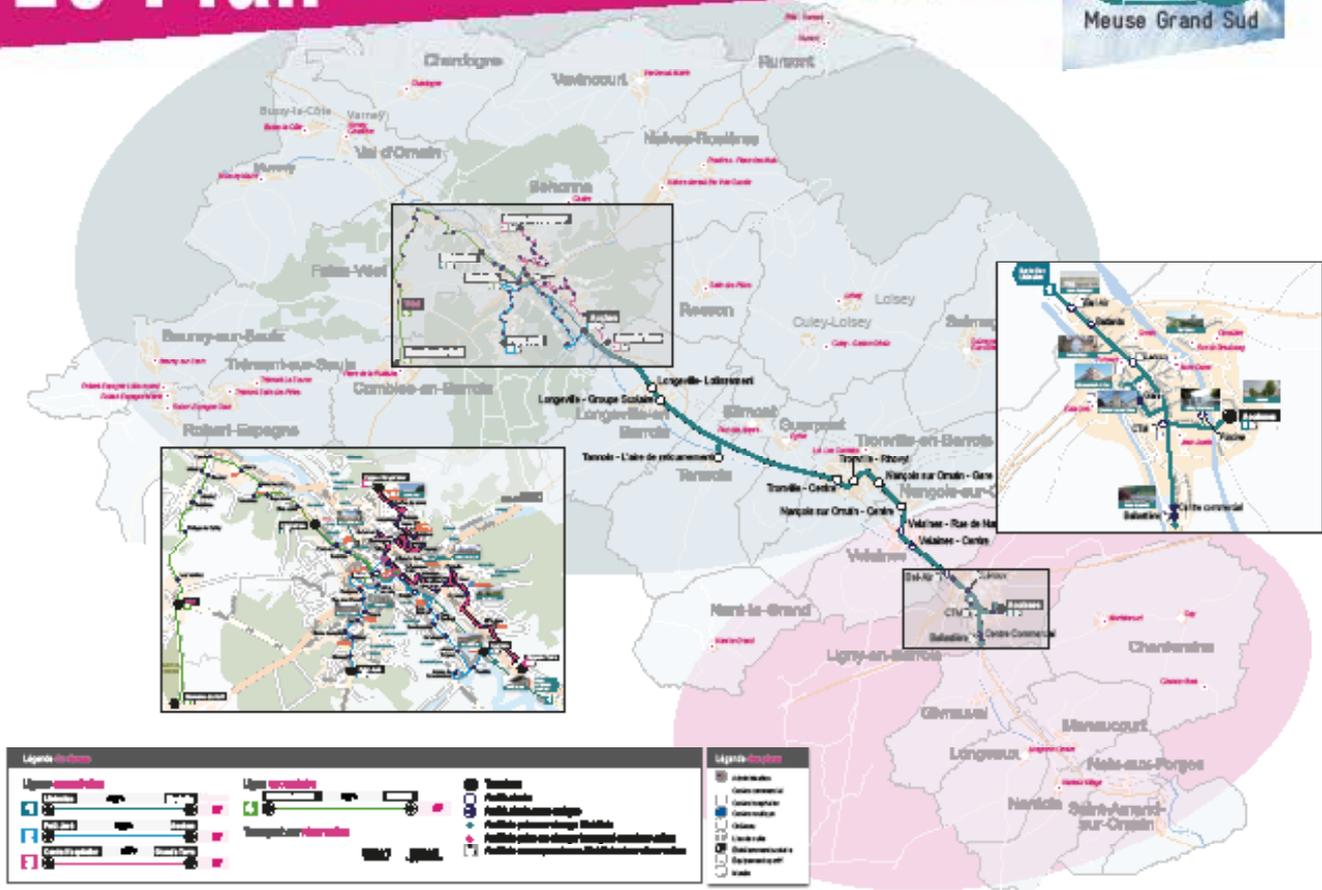
Le service des transports de la Communauté d'Agglomération travaille actuellement avec un cabinet d'études sur le renouvellement de la prochaine délégation de service public au 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans le but d'examiner les améliorations et extensions de services.

## LE RÉSEAU EN CHIFFRES

- **33 communes** desservies
- **un parc** : 13 bus répondant pour la plupart à la norme européenne "Euro 6" pour lutter contre la pollution des véhicules utilitaires lourds, 12 autocars périurbains
- **4 lignes** de bus régulières, **10 lignes** de bus scolaires
- **près de 220 points** d'arrêt
- **1 service** de transport à la demande
- **1 service** de location de vélos
- **2 véhicules** en autopartage



# Le Plan



## Je peux prendre le TUB (Transport Urbain Barisien)

Le réseau régulier propose un réseau clair, lisible, efficace avec des horaires cadencés et du matériel neuf, climatisé et accessible aux clients à mobilité réduite. Il est composé de quatre lignes régulières :

**Ligne 1 :** Bar-le-Duc (Libération) – Ligny-en-Barrois (Aouisses)

**Ligne 2 :** Petit-Juré – Auchan

**Ligne 3 :** Centre hospitalier – Grande Terre

**Ligne 4 :** Domaine du Golf – Rochelle



## Je peux réserver mon transport

### • J'HABITE EN DEHORS DE BAR-LE-DUC

En complément à l'offre de transport dite régulière, vous pouvez réserver votre transport auprès de l'agence Tub et obligatoirement une demi-journée à l'avance. S'il n'y a pas de réservation, il n'y a pas de transport, le véhicule ne circule que sur demande de 9h à 12h et de 14h à 17h les mardis, jeudis et vendredis. Ce mode de transport est souple, il n'existe pas d'itinéraire et d'horaire de passage comme sur une ligne régulière. L'agence planifie le ramassage des personnes en fonction des demandes.

Une fois la réservation faite, l'agence confirme l'horaire de passage à chaque utilisateur.

### • JE SUIS À BAR-LE-DUC

Pour les Barisiens, c'est le même principe sauf que c'est le « Mo-

bitub » qui vous transporte. Si vous n'avez pas à proximité de chez vous une ligne régulière, vous pouvez réserver un véhicule au moins 1 h 30 avant votre départ auprès de l'agence Tub (aux horaires d'ouverture). Il dessert les arrêts Maestrich, Macquart Moulin, Groseiller, Fédération 1, Fédération 2, Varinot, Vaux le Comte, Vaux Viry, Fusillé, rue du Port Prolongé, Furêts, Blanpain, Bibliothèque, Burledon, Bœhm, Plein Chaumont et Plein Chaumont 2. Il fonctionne du lundi au samedi de 7h à 19h et peut permettre la mobilité pour des usagers ne bénéficiant pas de lignes régulières à proximité.

Le tarif dans les deux cas est identique :

- 1, 90 € le transport pour une personne,
- 0, 95 € par personne à partir de 2 personnes.

## Je peux louer un vélo

Vous pouvez aussi louer un vélo auprès de l'agence Tub. Il vous suffit de vous rendre à l'agence avec un justificatif de domicile et une photo d'identité de l'année en cours. Puis, vous choisissez votre type de vélo (classique, pliant, électrique...). Et il ne reste plus qu'à régler la location ! Toutefois, il faut un dépôt de garantie (le dépôt de garantie sera activé en cas de non-restitution du vélo ou de dégradations volontaires).



## Je peux louer un véhicule

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud met à disposition des usagers deux véhicules hybrides 100 % autonomes en libre-service en partenariat avec la société CITIZ. Deux places de parking sont dédiées à l'autopartage, l'une place Réggio et la seconde, parking de la République (Gare). Ce service vous permet de louer une voiture pour une heure, un jour ou plus. Et pour obtenir la carte d'accès aux véhicules, il vous suffit de vous rendre sur [grand-est.citiz.fr](http://grand-est.citiz.fr)

### COMMENT S'INSCRIRE :

Vous avez deux possibilités pour vous inscrire : soit une inscription en ligne sur le site de [citiz.fr](http://citiz.fr) et l'agence se charge de contacter l'utilisateur pour lui fournir sa carte ; soit vous rendre à l'agence Tub, muni des pièces justificatives et après avoir téléchargé et complété le contrat sur le site [grand-est.citiz.fr](http://grand-est.citiz.fr). Le compte sera validé sous 48 heures.

Pour constituer votre dossier il vous faut : contrat d'adhésion, permis de conduire (copie), RIB et autorisation de prélèvement SEPA, justificatif de domicile de moins de 3 mois, dépôt de garantie sur [citiz.fr](http://citiz.fr)

### COMBIEN ÇA COÛTE :

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud vous propose des formules avec ou sans abonnement. Vous avez le choix entre trois formules :

- **FRÉQUENCE** (plus de 10 h/mois), l'abonnement est à 16 €/mois.
- **CLASSIQUE** (5 à 10 h/mois), l'abonnement est à 8 €/mois.
- **MINI** (jusqu'à 5 h/mois), sans abonnement.

Autre élément important quel que soit votre choix : il vous sera demandé 150 € de dépôt de garantie (encaissé et restitué à la résiliation du contrat) et 40 € de frais d'inscription (offerts aux abonnés annuels).

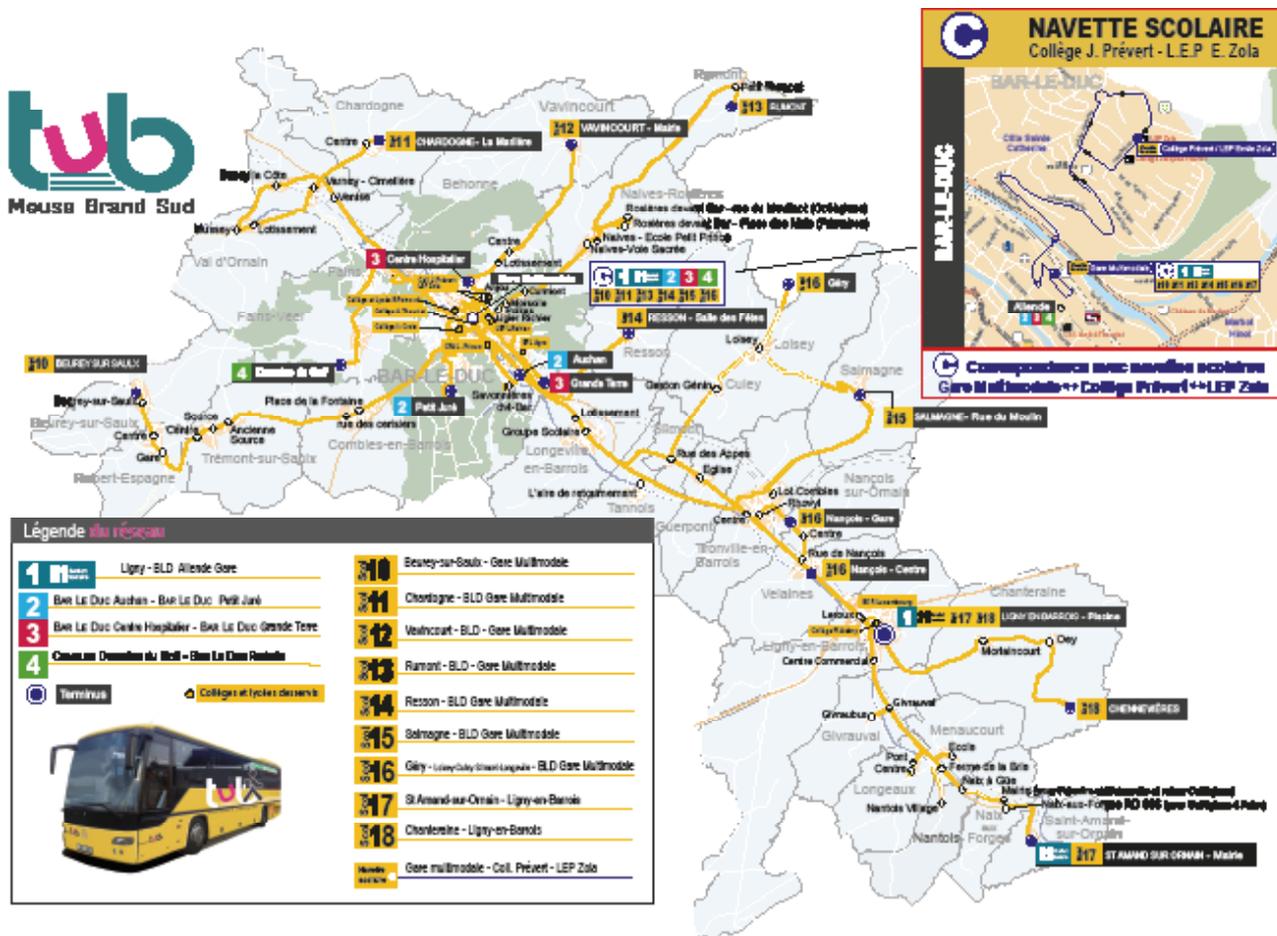
Vous avez le détail des tarifs sur [www.meusegrandsud.fr/lescompetences/tranports/transport-a-la-demande.html](http://www.meusegrandsud.fr/lescompetences/tranports/transport-a-la-demande.html)

## BIEN VOYAGER, C'EST D'ABORD PRÉPARER

Pour voyager en règle sur le réseau Tub, vous devez disposer d'un titre de transport valide et validé. Et pour obtenir la carte de transport, vous devez vous rendre à la boutique Tub muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo récente. Cette carte de transport est délivrée gratuitement lors de la première acquisition. Ensuite, vous pouvez charger votre carte soit pour 1 mois ou pour 1 an, et en cas de perte, vol ou casse, un duplicata pourra vous être remis moyennant 10 €.



# Les transports scolaires sur le territoire de Meuse Grand Sud



**La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud est compétente en matière de transports interurbains et scolaires pour les élèves des premier et second degrés résidant dans les 33 communes du territoire.**

## RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

À la rentrée de septembre 2019, les familles résidant la commune de Behonne, et dont les élèves sont scolarisés dans les écoles Jean Cocteau et Camille Claudel de Bar-le-Duc, se verront octroyer une indemnité kilométrique pour le trajet du retour du soir.

En effet, suite au retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018, et au vu des aménagements d'horaires pour ces établissements (16h30 et non plus 15h30), l'organisation du circuit SCOLAIRE 12 a dû être modifiée notamment pour le retour du

soir ; les autres rotations restant inchangées. Concernant le circuit SCOLAIRE 15 et suite à la fermeture de l'école de Salmagne pour la rentrée scolaire prochaine (regroupement à Loisy), le circuit reste inchangé. À noter : en 2018, 163 523 voyages ont été enregistrés sur le réseau scolaire, 963 612 voyages sur le réseau régulier. Par ailleurs, 3 689 courses ont été enregistrées sur le transport à la demande et 1 461 sur le Mobitub.

Pour s'assurer de la bonne organisation, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a fait des réunions avec tous les chefs d'établissements scolaires du second degré. L'occasion aussi de faire un point sur les transports de l'année en cours et sur les projets éventuels d'organisation des collèges et lycées.

## NOS MISSIONS

- Offrir un transport agréable à l'enfant et rassurant pour les parents. La sécurité, la ponctualité et la fiabilité de nos équipes sont essentielles.
- Mettre à disposition des véhicules récents conformes aux normes.

- Organiser un temps de parcours adapté, insistant sur la ponctualité des heures de ramassage et de dépose.
- Nos chauffeurs sont titulaires du Brevet de Secourisme et sont formés à la conduite écologique. Ils connaissent parfaitement le secteur géographique.

## TARIFS POUR LES SCOLAIRES :

- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> enfant : 31 €/an
- 3<sup>e</sup> enfant : 21 €/an
- Gratuit à partir du 4<sup>e</sup> enfant
- Abonnement mensuel à 5 €

## INFOS PRATIQUES

Information et réservation à l'agence Tub au 03 29 45 45 45 ou au 6 place de la République - 55000 BAR-LE-DUC  
Horaires d'ouverture :  
Lundi : 14h à 18h  
Du mardi au vendredi : 9h30 à 12h30 et 14h à 18h  
Samedi : 9h30 à 12h30  
<https://www.meusegrandsud.fr/les-competences/transport.html>  
<http://www.bus-tub.com/>  
<https://citiz.coop/>

# Le Conservatoire Intercommunal de Musique : une école des musiques ouverte à tous !

L'école de musique est ouverte aux personnes de tous horizons et de tous âges.  
Il suffit d'aimer la musique, de l'inscrire dans son quotidien et de faire preuve de persévérance.



**Cim**

CONSERVATOIRE  
INTERCOMMUNAL  
DE MUSIQUE

SITE Cim  
Bar-Le-Duc

SITE Clem  
Ligny-en-Barrois



## DÉPASSEMENT DE SOI !

La pratique de la musique, de façon individuelle ou collective, peut très vite devenir une passion grâce aux nombreux bienfaits qu'elle apporte : une écoute de grande qualité, une concentration plus simple... Et réveillez l'artiste qui sommeille en vous, en solo ou en groupe. Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud vous accueille sur deux sites :

- rue de l'Étoile à Bar-le-Duc ;
- allée du Parc à Ligny-en-Barrois.

## UN LIEU D'APPRENTISSAGE POUR TOUS !

C'est d'abord un lieu d'apprentissage et de pratique artistique du plus jeune à l'adulte, le Cim a développé son projet autour d'une formation globale du musicien pour

l'épanouissement de chacun. Une équipe de professionnels accompagne chacun dans son projet et toutes les musiques y sont abordées, des styles « classiques » aux musiques dites « actuelles ».

Point essentiel : c'est d'abord un lieu de pratique « amateur » par excellence, la formation privilégie les pratiques collectives de la musique.

## LES DIFFÉRENTES PRATIQUES

L'ensemble des instruments y sont enseignés : cordes, vent, percussions, guitares, claviers (piano, orgue) ainsi que les instruments amplifiés (guitare électrique, basse, claviers, batterie...).

Le chant peut être abordé sous son aspect « lyrique » ou dans le cadre « d'ateliers vocaux » autour des répertoires de la chanson (variété française et anglo-saxonne).

Vous avez aussi la possibilité de pratiquer des instruments anciens (flûte à bec, viole de gambe, clavecin) traditionnels (percussions afro-cubaines) et de l'orgue symphonique (sur le grand orgue de l'église Notre-Dame à Bar-le-Duc et celui de l'église Notre-Dame-des-Vertus à Ligny-en-Barrois).



## INFOS PRATIQUES

\* Les inscriptions des nouveaux élèves sont prises à partir de juin et durant tout le mois de septembre.

\* Le secrétariat du Cim est ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 et le lundi de 14h à 18h30.

\* Le calendrier suit les vacances scolaires

\* CIM - 8, rue de l'Étoile 55000 BAR-LE-DUC  
Tél. 03.29.79.01.31

# Les piscines Meuse Grand Sud



## DES PISCINES SPORT, LOISIRS ET BIEN-ÊTRE

Les centres nautiques Meuse Grand Sud vous accueillent tout au long de l'année. Vous avez le choix, soit de vous rendre à la piscine de Bar-le-Duc, soit à celle de Ligny-en-Barrois, chacune dispose de bassins et d'un espace détente pour passer un moment agréable...



## NOS ACTIVITÉS

Les centres nautiques Meuse Grand Sud vous proposent des activités tout au long de l'année pour vous divertir, vous entretenir physiquement, vous apprendre à nager et à aimer l'eau...

## APPRENTISSAGE DE LA NATATION "SAVOIR NAGER"

L'école de natation doit permettre l'acquisition d'un savoir-nager solide. Pour cette raison, la progression est organisée autour de quatre groupes: Aqua éveil : 4-5 ans, découverte : 6-11 ans, Aqua perf : 6-11 ans. Chaque groupe est formé d'enfants de niveau sensiblement identique et cible des compétences particulières. Le passage d'un groupe à l'autre se fait en fonction des compétences acquises et peut arriver en cours d'année.

D'une année sur l'autre, il vous est proposé de faire poursuivre le cursus à votre enfant soit par un passage de groupe, soit par une nouvelle année dans le même groupe. L'assiduité est essentielle dans ce projet, toutes les séances sont importantes !



## INFOS PRATIQUES

- Les entrées se terminent 30 minutes avant la fermeture de l'établissement et 15 minutes avant l'évacuation des bassins.
- Les bassins et les plages sont libérés par les utilisateurs 15 minutes au moins avant la fermeture de l'établissement.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent absolument être accompagnés par un adulte de plus de 18 ans.
- Toute sortie de l'équipement aquatique est définitive.
- L'accès au bassin se fait en tenue de bain et après acquittement du droit d'entrée.
- Le port du bonnet est obligatoire à Bar-le-Duc et recommandé à Ligny-en-Barrois.

## JOURS FÉRIÉS

- \* La piscine de Ligny vous accueille le 1<sup>er</sup> et 11 novembre, le lundi de Pâques, le 8 mai et le jeudi de l'Ascension aux horaires de dimanche.
- \* Les piscines sont fermées les autres jours fériés.
- \* Fermetures pour vidange :  
Ligny-en-Barrois : du 17/02 au 01/03/2020 inclus.  
Bar-le-Duc : du 31/08 au 15/09/2019 inclus.

## RÉSERVATION

- Réservation par téléphone, sur place ou par mail auprès de la piscine qui vous intéresse, à partir du 17 juin.
- Bar-le-Duc : 03 29 79 09 06  
piscine.bar@meusegrandsud.fr
  - Ligny-en-Barrois : 03 29 78 43 15  
piscine.ligny@meusegrandsud.fr

## NOUS CONFIRMONS L'INSCRIPTION SYSTÉMATIQUEMENT !

S'il y a des places libres et que vous voulez participer, vous serez les bienvenus ! Vous pouvez télécharger ou consulter les différentes brochures sur notre site [www.meusegrandsud.fr/vivre/vos-loisirs/mes-piscines.html](http://www.meusegrandsud.fr/vivre/vos-loisirs/mes-piscines.html)

## TARIFS ÉCOLE DE NATATION

Résidents 91 € - hors Agglo 134 €

« Savoir nager » est un élément important pour les petits comme pour les grands. C'est pourquoi, les centres nautiques organisent des séances d'aquaphobie pour les adultes.

## TARIFS DE LA CARTE ACTIVITÉS

	Agglo	Hors-Agglo
1 ACTIVITÉ	8,50 €	12,50 €
Carte 10 ACTIVITÉS (valable toute l'année)	70,00 €	110,00 €

## TARIFS ACTIVITÉS FORME

Résidents 92 € - hors Agglo 135,50 €

Si vous voulez participer, il faut obligatoirement s'inscrire les semaines 36 et 37 (entre le 2 et le 13 septembre). Vous avez la possibilité de venir « à la carte » avec la carte activités.



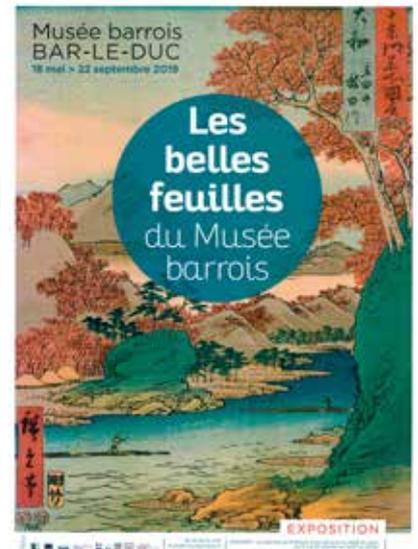
# La rentrée du Musée barrois : des rendez-vous pour tous



Atelier de pratique artistique pour adultes



Accueil de scolaires



Atelier des Petits Ligier

## DES ANIMATIONS

En plus de ses expositions, le Musée barrois propose des animations tout au long de l'année.

Cet automne, quelques rendez-vous à ne pas manquer :

- jusqu'au 22 septembre, exposition *Les belles feuilles du Musée barrois* ;
- les Journées européennes du patrimoine, les 21 et 22 septembre. Le musée accueille notamment le *Duo Romance* le samedi 21 septembre à 20h : sur des partitions romantiques, tour à tour dansantes et sautillantes, profondes et méditatives, légères et enjouées, Isabelle Lartillot et Dominique Eder déclinent le cristal de la flûte et les cascades suaves de la guitare ;
- des conférences mensuelles à partir du mois d'octobre.

## DES ATELIERS POUR TOUS

### Pour les petits

Créés en 2005, les ateliers des Petits Ligier rassemblent plus de 500 enfants par an. Destinés aux enfants à partir de 4 ans, ils ont pour but de leur faire découvrir l'art sous (presque) toutes ses formes. En prenant appui sur les collections permanentes du musée, sur ses expositions temporaires et sur le patrimoine architectural de Bar-le-Duc, ils donnent la possibilité d'éduquer le regard des jeunes sur la peinture, le dessin,

la gravure, la sculpture et l'architecture. Depuis plusieurs années, les Archives départementales de la Meuse y sont associées.

Les prochains ateliers auront lieu du 23 au 30 octobre. Au programme : *Un monde de paysages, Apprenti sculpteur, Masques en pagaille, La fabrique de jouets, Le Transi à la loupe...*

Tarif : 3 € / demi-journée (6 € hors Agglo Meuse Grand Sud). Inscriptions à partir du 25 septembre (03 29 76 14 67).

### Pour les grands

Deux fois par mois, une dizaine d'adultes se réunissent pour pratiquer les arts plastiques au musée. En s'inspirant des œuvres des collections, ils réalisent des copies selon diverses techniques : la peinture acrylique, l'aquarelle, la gravure, le modelage. Ces cours sont animés par Sarah van den Blik, jeune plasticienne barisienne (atelier « De l'autre côté de la rue »).

Tarif : 6 € / séance (9 € hors-Agglo Meuse Grand Sud), inscription à l'année.

## L'ACCUEIL DES SCOLAIRES

Le public scolaire est une des priorités du musée : près de 3 000 enfants, de la maternelle au lycée, sont accueillis chaque année dans ce cadre. Les enseignants, selon leur projet, profitent de formules « clés en main » ou, au contraire, préparées « sur

mesure » avec les enseignantes du Service éducatif. Des thèmes aussi variés que le Moyen Âge, la mythologie, les couleurs, les monstres, les civilisations extra-européennes sont abordés, les animations étant adaptées à chaque niveau.

Le but est d'aborder des notions indispensables à l'éducation des enfants différemment que dans la classe.

### Contacts :

- Marie-Laure Milot, professeur des écoles, 1<sup>er</sup> degré
- Myriam Alakouche, professeur d'Histoire-Géographie, 2<sup>e</sup> degré
- Flavie Piasta, professeur d'Histoire-Géographie, 2<sup>e</sup> degré



## INFORMATIONS PRATIQUES

\* Le Musée barrois est ouvert du mercredi au dimanche, de 14h à 18h (fermé les 01/01, 01/05, 14/07, 15/08, 01/11, 25/12).

\*L'exposition *Les belles feuilles* du Musée barrois est visible jusqu'au 22 septembre 2019.

\*Tarifs : 4 € / 2 € (retraités, pour tous le samedi) / gratuit pour les moins de 18 ans, les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, et pour tous chaque premier dimanche du mois.

# Les médiathèques communautaires

**Le réseau des médiathèques communautaires vous accueille tout au long de l'année et vous donne accès à la culture, à la connaissance et aux loisirs, sous forme de livres, magazines, CD, DVD, jeux vidéo, liseuses numériques, événements...**

## LA MÉDIATHÈQUE À TROIS TEMPS

**La médiathèque PRATIQUE.** C'est celle que vous appréciez déjà : un lieu et des rencontres, des infos et des services, des collections à emporter ou à feuilleter sur place, des événements à partager.

**La médiathèque NUMÉRIQUE.** Plus qu'une extension ou qu'un reflet, elle complète l'existant afin d'étendre ses services et de les rendre accessibles partout et toujours. E-books, autoformation en ligne, films à télécharger ou en streaming : la Médiathèque s'invite chez vous !

**La médiathèque PATRIMOINE.** C'est celle de la mémoire, de nos origines. Parfois unique, souvent précieuse, elle raconte notre histoire et notre territoire et nous aide à préparer l'avenir. La Médiathèque est riche de plus de 65 000 volumes datant du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, dont le célèbre fonds Renaissance (400 volumes).

## DEUX MÉDIATHÈQUES, UN RÉSEAU

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le transfert de la médiathèque Jeanne Ancelet-Hustache à la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, le service de lecture publique de l'Agglomération s'organise en réseau constitué de deux pôles, l'un à Bar-le-Duc et l'autre à Ligny-en-Barrois. En janvier 2018, la fusion informatique de ces deux médiathèques a permis la mise en réseau du prêt et la mise à disposition d'une carte unique permettant aux lecteurs d'emprunter dans les deux établissements. Riches en ressources documentaires, les médiathèques proposent environ 200 000 documents, tous supports confondus.

Le réseau des médiathèques communautaires a également à cœur de proposer des animations mutualisées diverses et variées, tant à destination du jeune public que du public adulte.

## LES COLLECTIONS

Elles proposent plus de 180 000 documents dont plus de 90 000 en accès libre répartis dans trois espaces : adulte, jeunesse et discothèque.

On y trouve des livres, bien sûr ! Mais aussi de la musique, du ciné, des BD, des ouvrages pour enfants... pour tous les goûts et tous les âges.

Ce sont autant d'univers que nous vous invitons à découvrir ou à approfondir pour votre plus grand plaisir.

## TARIFS

Les tarifs dépendent de votre lieu de résidence, selon que vous habitez ou non dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

Pour tout complément d'information concernant les tarifs, vous pouvez contacter la médiathèque par téléphone ou par mail.

	Habitants de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud	Habitants hors de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud
Adulte	8 € (4 € pour le conjoint)	32 € (16 € pour le conjoint)
Jeune moins de 18 ans	Gratuit	10 € (5 € pour le 2 <sup>d</sup> enfant, gratuit à partir du 3 <sup>e</sup> enfant inscrit)
Étudiant, chômeur ou handicapé	6 €	10 €
Collectivité	Gratuit	55 €

## NOUVELLE INSCRIPTION

Pour votre inscription, il faut venir dans une des deux médiathèques communautaires avec :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone, carte grise...);
- une carte d'étudiant de l'année en cours (pour les étudiants de plus de 18 ans);
- un justificatif de Pôle Emploi pour les personnes en recherche d'emploi;
- une attestation mensuelle d'hébergement pour les personnes résidant en foyer.



## INFORMATIONS PRATIQUES

Médiathèque Jean Jeukens  
Château de Marbeaumont  
74, rue de Saint-Mihiel  
55000 BAR-LE-DUC  
Tél. : 03 29 79 09 38  
mediatheque.bld@meusegrandsud.fr

Médiathèque J. Ancelet-Hustache  
7, rue de l'Asile  
55000 LIGNY-EN-BARROIS  
Tél. : 03 29 78 43 25  
mediatheque.ligny@meusegrandsud.fr



# Nos actions pour et avec **les seniors**

**Le vieillissement est un processus naturel qu'il appartient à chacun d'accompagner. La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud prend soin des seniors par un accompagnement d'un vieillissement actif et en bonne santé, d'une part, et par l'accompagnement des plus fragiles et leur famille, d'autre part.**



## **ATTENTIF À L'AUTRE**

Prendre soin de l'autre passe par des services tels que la livraison de repas à domicile. Si vous êtes dans l'incapacité de préparer vos repas et que vous avez plus de 60 ans (ou quel que soit votre âge si vous présentez un handicap), vous pouvez vous inscrire auprès du CIAS pour obtenir une aide.

**Informations et/ou adhésion auprès du CIAS au 03 29 79 17 41**

## **DES OFFRES ET DES ENVIES**

**Pour tous les jeunes seniors actifs, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud ouvre des espaces proposant des animations sportives et culturelles variées organisées par les associations du territoire.**



### **Envie de danser ?**

De nombreuses associations sont présentes sur le territoire.



### **Envie de rencontre et de partage ?**

Les communes de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud organisent la galette des Rois. Il y a aussi le partage de repas à Velaines et Ligny-en-Barrois.



### **Envie d'apprendre ?**

Des conférences sur la nutrition, la prévention du mal de dos ou l'entretien de la mémoire sont organisées régulièrement.



### **Envie de bouger ?**

De nombreuses activités sportives et de bien-être sont proposées sur le territoire.

Quant à la mobilité des personnes, le transport à la demande est un mode de transport complémentaire à l'offre de transport existante (lignes régulières...). C'est également un mode de transport souple où il n'existe pas d'itinéraire et d'horaire de passage, comme une ligne régulière. Et pour disposer d'un transport vous devez le réserver au moins 48 heures avant auprès de l'agence Tub.

**Plus d'informations auprès de l'agence Tub au 03 29 45 45 45.**

## FACILITER LE QUOTIDIEN

**La vieillesse n'est pas synonyme de perte d'autonomie. La priorité doit être donnée à la prévention pour permettre à la population de vieillir sans incapacité et en réduisant la prévalence des maladies chroniques.**

### SSIAD Bar-le-Duc Santé (Service de Soins Infirmiers À Domicile)

L'objectif est de maintenir à domicile des séniors dépendants de plus de 60 ans ou des personnes handicapées de tous âges. Une équipe d'aides-soignantes, pilotée par une infirmière cadre de santé, favorise le maintien à domicile des personnes dépendantes en assurant des soins d'hygiène et de confort. Le SSIAD dispose de 50 places dont

40 pour les personnes âgées de plus de 60 ans et 10 pour les personnes en situation de handicap de tous âges. Outre ses missions de soins, le SSIAD favorise le retour à domicile après une hospitalisation, évite ou retarde une hospitalisation et maintient l'autonomie le plus longtemps possible. Une prise en charge à 100 % est assurée par l'Assurance Maladie sur prescription médicale.

### Critères d'admission

- Être en situation de dépendance avérée.
- Être âgé de 60 ans et plus.
- Ou être en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou accidenté quel que soit l'âge.

**Dans tous les cas, le SSIAD ne peut prendre en charge que sur prescription médicale.**

## SE LOGER SUR LE TERRITOIRE

### ➤ Se loger à l'EHPAD

Les EHPAD Blanpain - Couchot – Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes – sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Les EHPAD ont pour mission d'accompagner les personnes fragiles de plus de 60 ans et de préserver leur autonomie. Ils assurent une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

Sur le territoire nous disposons de deux structures : Blanpain et Couchot. Les deux sites permettent d'accueillir 140 résidents.

Afin d'encore mieux accompagner les personnes âgées de notre territoire, un nouvel établissement prendra la suite au printemps 2021.

### ➤ Se loger à la résidence autonomie

Pour des personnes âgées de plus de 60 ans, qui sont toujours autonomes mais souhaitent un logement plus sécurisé, la résidence autonomie « Les Coquillottes », propose 56 logements T1 bis et 6 logements T2 dans un bâtiment neuf, situé en centre-ville. Les résidents disposent également d'espaces collectifs (salle de restaurant pour le repas du midi, salles d'animations, jardins). Ces services sont proposés mais non imposés. Les prestations garantissent la qualité de vie des résidents et concourent au maintien de leur autonomie.



## ILCG

La commission « personnes âgées - personnes handicapés », instance du conseil d'Administration du CIAS, a accompagné la création de l'association « Instance locale de Coordination Gérontologique (ILCG) de Bar-le-Duc et environs » en juillet 2017 avec l'objectif de sortir de leur isolement les personnes de 60 ans et plus. Agir mieux et ensemble pour bien

vieillir est la devise de l'association. La commission « Personnes âgées » du CIAS a choisi de créer l'association dans le cadre du label « Bien vieillir ». L'association intervient à Bar-le-Duc et sur l'ancien périmètre de la Codecom de Bar-le-Duc (Behonne, Beurey-sur-Saulx, Chardogne, Combles-en-Barrois, Fains-Véel, Longeville-en-Barrois, Naives-Rosières, Resson, Robert-Espagne, Rumont, Savonnières-devant-Bar, Trémont-sur-Saulx, Val-d'Ornain et Vavincourt).

L'ambition de l'association est de favoriser le maintien à domicile, de renforcer la prévention de la perte d'autonomie et de faire en sorte que les aînés puissent demeurer le plus longtemps possible chez eux.

### CONTACT

**ILCG de Bar-le-Duc et environs  
Les Coquillottes  
24 rue Joblot - 55000 Bar-le-Duc  
ilcg.barleduc@orange.fr**

# Commerçant à l'essai sur le territoire de Meuse Grand Sud

Comme ailleurs, à Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois, le commerce de centre-ville souffre. Pour faire naître des vocations, le conseil communautaire vient de signer un partenariat avec l'association ALEXIS Grand Est, afin de lancer l'opération « Commerce à l'essai ».

Faire vivre le centre-ville et lutter contre la fermeture des petits commerces, c'est la priorité des élus. Nos centres-villes comme ailleurs sont touchés par la désertification, plusieurs cellules commerciales restent vides. Aussi, la Communauté d'Agglomération a décidé d'agir en partenariat avec ALEXIS Grand Est, outil régional d'aide à la création, au développement et à la transmission d'entreprises, pour trouver des solutions pérennes.

Cette structure « au service des créateurs d'entreprise et du développement économique local », telle qu'ALEXIS Grand Est se définit, assurera une mission d'un autre genre. Elle accompagnera la collectivité à redynamiser le commerce de centre-bourg, via le projet « Commerce à l'essai ».

Le conseil communautaire a validé la démarche. ALEXIS Grand Est sera chargé d'accompagner les futurs créateurs en leur permettant de tester leur activité commerciale en toute sécurité.

Ses missions ont été rappelées aux élus : identifier des locaux, sensibiliser les propriétaires / bailleurs privés au projet, négocier le loyer et proposer un bail dérogatoire, repérer les candidats créateurs, les former, les accompagner dans l'installation et l'aménagement de leur commerce et les suivre sur toute la durée du test de leur activité.

Accompagné ainsi, le « commerçant à l'essai » limiterait les risques pris pour tenter l'aventure de se lancer à son compte.

Cette expérience a été conventionnée pour une durée de 3 ans.

**TESTEZ  
VOTRE IDEE  
DE COMMERCE**

à Bar-le-Duc

à Ligny-en-Barrois

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, Alexis développe le concept de Commerce à l'Essai sur le territoire à partir de 2 implantations : Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois.

Le Commerce à l'Essai vise à faire bénéficier d'un lieu physique et d'un accompagnement à un porteur de projet souhaitant tester une activité commerciale en centre-ville.

Créer les conditions de réussite tout en dynamisant le centre-ville, une opération 100% gagnante.

## Les COMMERCES A L'ESSAI

à Ligny-en-Barrois



Boutique spacieuse en centre-ville avec une grande surface vitrée.

Adresse : 5, rue du Général de Gaulle

Surface : 100 m<sup>2</sup>

Équipement : vitrines-étagères et rayonnages

Disponibilité : immédiatement

à Bar-le-Duc



Au centre-ville, boutique sur axe passant idéal pour tout type de commerce.

Adresse : 37, bd de la Rochelle

Surface : 50 m<sup>2</sup> + réserve

Disponibilité : immédiatement

## Tout pour se lancer !



UNE  
BOUTIQUE



DES  
CONSEILS



DES  
SERVICES



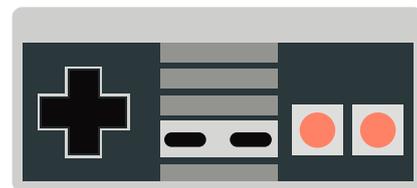
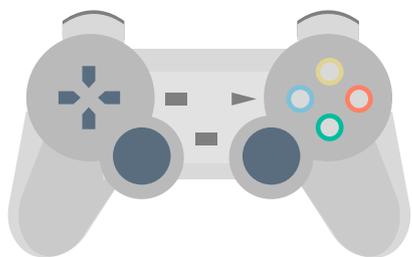
## Informations et contact

Informations sur le Commerce à l'Essai :  
[www.commercealessai.com](http://www.commercealessai.com)

03 83 92 30 70

[contact@alexis.fr](mailto:contact@alexis.fr)





# Gaming Day : la 3<sup>e</sup> édition ! À vos manettes !

LE 16 NOVEMBRE  
2019  
de 9h à 19h

**Rendez-vous attendu et incontournable pour les ados et les familles ! Le « Gaming Day » est un événement organisé par la Ville de Bar-le-Duc en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud et les acteurs locaux (associations, institutions...), notamment la Médiathèque et le Paddock qui seront présents sur l'événement.**

Qui a dit que les amateurs de jeux vidéo étaient des individus qui restaient cloîtrés dans leur chambre jour et nuit, à s'alimenter exclusivement de pizzas et de chips ? Les amateurs de jeux vidéo, ce sont nos enfants, mais aussi nous leurs parents, des passionnés de sport, des amateurs de virtuel, des nostalgiques des premières consoles. Bref, nous tous (et toutes) !

Vous en doutez ? Venez assister à la 3<sup>e</sup> édition du Gaming Day qui se déroulera le samedi 16 novembre prochain à la salle Dumas de 9h à 19h.

Bar-le-Duc accueille, en effet, pour la troisième année consécutive sa journée dédiée aux jeux vidéo, une manifestation organisée par le service Action Éducative et Parentalité, où tout est pensé pour que chacun passe un bon moment autour du e-sport, des nouvelles technologies, des anciennes... ou encore en participant à un des tournois proposés.

La manifestation a aussi pour objectif de casser le cliché « jeux vidéo = isolement ». Le « Gaming Day » c'est une journée de jeux vidéo en famille, des moments de partage autour de jeux qui ont traversé les époques, de découverte avec les casques de réalité virtuelle, de complicité entre des parents et leurs enfants.

C'est aussi un moment de dialogue en famille sur la sensibilisation aux dangers d'Internet, aux propos violents présents lors des jeux en réseau, aux logos indiquant l'âge avant lequel on n'achète pas tel ou tel



jeu. D'ailleurs, côté prévention, deux stands seront consacrés à ces thématiques avec aux commandes l'ANPAA et la Maison des Ados. En plus, un groupe de jeunes qui ont créé un jeu vidéo sur ces dangers seront là pour le présenter et vous faire jouer.

Lors de cette journée, les visiteurs pourront découvrir de nombreuses animations autour du jeu vidéo et des nouvelles technologies comme :

- un espace découverte de la réalité virtuelle avec les derniers casques VR du marché, pour une expérience virtuelle à 360° ;
- une grande zone de jeu en accès libre avec du rétrogaming, des bornes d'arcade, mais aussi des consoles de jeux nouvelle génération ;
- une zone de jeux PC ;
- une zone de danse en famille ;

- un stand de CosPlay, stand simulateur auto en partenariat avec le Paddock de Bar-le-Duc.

Contrairement aux zones de jeu en accès libre, il sera nécessaire de s'inscrire pour participer aux tournois. Nous prendrons les inscriptions des joueurs sur place dès 10 h (32 joueurs pour FIFA 18 et 32 joueurs pour Mario Kart 8 Deluxe, avec une liste d'attente au cas où). Ces tournois se dérouleront de façon simultanée, de ce fait un visiteur ne pourra s'inscrire qu'à un seul de ces deux tournois.

Les tournois commenceront en début d'après-midi. Les phases finales se feront vers 17 h.

**Inscriptions et informations :  
03 29 79 98 85.**



# Point sur la distribution des bacs jaunes

**Dans une optique d'amélioration des conditions de travail des agents de collecte, de la salubrité publique et d'un point de vue environnemental, la Communauté d'Agglomération a décidé de conteneuriser la collecte sélective.**

## QUI, QUOI ?

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud équipe actuellement les foyers du territoire en bacs jaunes. De nouveaux secteurs de collectes ont été définis et par conséquent de nouveaux jours et heures de ramassage. L'ensemble du territoire est collecté une fois par semaine pour les ordures ménagères hormis les centres-villes de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois (deux fois). Quant aux bacs et sacs jaunes, l'ensemble du territoire est collecté tous les 15 jours hormis les centres-villes de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois (chaque semaine).



## JE NE SUIS ENCORE PAS DOTÉ EN BAC JAUNE...

La distribution est en cours sur l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération. En attendant leur livraison, vous pouvez encore utiliser vos sacs jaunes.

## LA TAILLE DU BAC NE CORRESPOND PAS AU BESOIN DE MON FOYER...

Des échanges sont possibles et les remplacements seront effectués une fois la distribution achevée sur l'ensemble des communes.

La demande d'échange doit être faite par mail ([tri.selectif@meusegrandsud.fr](mailto:tri.selectif@meusegrandsud.fr)) en précisant le nom de l'occupant, l'adresse concernée et le nombre de personnes composant le foyer.

## JE N'AI PAS LA POSSIBILITÉ D'AVOIR DE BAC...

Votre habitation ne comporte pas de garage, de local technique ou votre bâtiment comporte des marches, vous avez la possibilité de rester avec le système de sacs. Cependant ce dispositif est strictement réservé lorsqu'une impossibilité technique existe. Un rendez-vous avec un agent du service déchets ménagers doit être pris sur place pour constater l'impossibilité de conteneurisation.

## PUIS-JE ENCORE UTILISER DES SACS JAUNES ALORS QUE JE SUIS DOTÉ D'UN BAC ?

Non, une fois les bacs jaunes fournis, vous devez présenter à la collecte vos déchets recyclables jetés en vrac dans le bac.

## MA POUBELLE N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉE...

Vous n'avez peut-être pas utilisé le bon contenant (sacs à la place des bacs) ou alors vous avez sorti vos déchets le mauvais jour. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019, les jours de collecte pour certains secteurs ont été modifiés, pensez à sortir vos bacs la veille du ramassage à partir de 18 h ou le jour même avant 19h selon votre secteur.



### INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES  
59, rue Bradfer 55000 BAR-LE-DUC  
Tél. : 03 29 78 29 77

SECTEURS	COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES	COLLECTE SÉLECTIVE	
		SEMAINES PARES	SEMAINES IMPAIRES
Bar-le-Duc centre-ville rive gauche et Ville-Haute	Mardi et vendredi soir	Vendredi soir	Vendredi soir
Bar-le-Duc centre-ville rive droite	Mardi et vendredi soir	Mardi soir	Mardi soir
Bar-le-Duc lotissements rive droite Marbot-Fédération	Vendredi soir	Vendredi soir	-
Bar-le-Duc lotissements rive droite Côte Ste-Catherine	Vendredi soir	-	Vendredi soir
Bar-le-Duc lotissement rive gauche Libération	Mardi soir	-	Mardi soir
Bar-le-Duc lotissement rive gauche Petit Juré	Mardi soir	Mardi soir	-
<b>Bar-le-Duc Professionnels</b>	Mardi et vendredi matin	Vendredi matin	Vendredi matin
Behonne, Naives-Rosières Resson, Rumont, Vavincourt	Lundi matin	Lundi matin	-
Beurey-sur-Saulx, Trémont-sur-Saulx Robert-Espagne	Jeudi matin	-	Lundi matin
Chanteraine, Combles-en-Barrois Givrauval, Longeaux, Menaucourt, Naix-aux-Forges, Nantois, Saint-Amand-sur-Ornain	Mercredi matin	-	Mercredi matin
Chardogne, Val d'Ornain	Jeudi soir	-	Lundi soir
Culey, Guerpont, Loisey, Salmagne, Silmont, Tannois	Mardi matin	Mercredi matin	-
Ligny-en-Barrois Centre	Lundi et jeudi soir	Jeudi soir	Jeudi soir
Ligny-en-Barrois Lotissement	Lundi soir	-	Jeudi soir
Longeville-en-Barrois, Velaines	Mercredi soir	-	Mercredi soir
Fains-Véel	Mercredi soir	Mercredi soir	-
Nançois-sur-Ornain Savonnières-devant-Bar Tronville-en-Barrois	Lundi soir	Lundi soir	-
Nant-le-Grand	Jeudi soir	Jeudi soir	-



# L'école ?

## Qui a eu cette idée folle, un jour d'inventer l'école ?

Est-ce vraiment Charlemagne qui a inventé l'école ? Eh bien oui et non ! Disons plutôt qu'il a contribué à créer l'école que nous connaissons aujourd'hui. Car déjà au temps des Gaulois, les druides apprenaient aux enfants la manière de cultiver les plantes, les histoires sacrées, les chants, les poésies. L'enseignement se faisait essentiellement par oral, pas de stylo, ni de cahier, et les élèves n'étaient pas en classe comme aujourd'hui, mais dans la nature. La véritable école buissonnière en somme ! Les Romains, quant à eux, instruisaient les enfants le matin sur la place publique. Ils apprenaient le grec et le latin et à faire de beaux discours. Au Moyen-Âge, ce sont les religieux qui enseignaient aux élèves. Avec les prêtres, les abbés et les moines,

les enfants apprenaient à lire grâce à des textes sacrés, sans connaître l'alphabet.

Mais malheureusement, cette école n'était réservée qu'aux privilégiés, c'est-à-dire, aux enfants dont les parents avaient un très bon niveau social. Puis arrive Charlemagne (né le 02/04/742 - mort le 28/01/814) deuxième roi franc de la dynastie Carolingienne ! Et figurez-vous que Charlemagne, ne savait lui-même ni lire ni écrire ! Il en était très honteux ! C'est d'ailleurs ce qui va le motiver à créer une école, dans son propre palais. Il demande aux meilleurs leurs savoirs aux plus jeunes. Charlemagne décide également de créer des écoles dans les monastères, pour que tous les enfants puissent apprendre à lire, écrire et compter.



### L'école de la République

Mais c'est avec Jules Ferry en 1881 que l'école que l'on connaît aujourd'hui, débute vraiment. Il fait voter une loi pour rendre l'école obligatoire pour les filles comme les garçons, gratuite, et laïque, c'est-à-dire qu'elle ne dépend plus de l'Église et qu'on n'y enseigne plus la religion. Il souhaitait par-dessus tout, que tous les enfants aient la même chance, qu'ils soient tous assis sur les mêmes bancs, pour construire la République du futur ! Bref, un grand homme, et c'est sans doute pour cela qu'il y a beaucoup d'écoles qui portent son nom.

### à l'école maternelle

On apprend à devenir autonome, à acquérir un langage oral riche, organisé, et compréhensible, et progressivement à devenir un élève capable d'entrer en CP.



### L'école pour apprendre à lire... mais pas seulement !

Lorsqu'on va à l'école, c'est avant tout pour apprendre et s'instruire, mais on s'y fait aussi des amis, on joue pendant la récréation et on apprend à vivre ensemble.



### à l'école élémentaire

On commence par découvrir la lecture, l'écriture, et la numération. Puis au fil des années, on approfondit ses connaissances en français et mathématiques. Mais on découvre aussi dès le CP d'autres matières comme l'histoire, la géographie, les sciences, les langues étrangères ou régionales, les arts plastiques, la musique ou encore l'éducation physique et sportive. Alors quel que soit ses goûts, il y a matière à aimer l'école !

L'école c'est aussi le lieu où on apprend à respecter des règles et à vivre en communauté. Chaque école a un règlement intérieur qui explique ce qui est interdit ou permis de faire dans l'école.

## Horaires d'ouverture

### LE CENTRE NAUTIQUE DE BAR-LE-DUC

pendant la période scolaire :

#### MARDI

de 12h à 13h45 et de 17h à 19h

#### MERCREDI

de 11h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h30

#### JEUDI

de 17h à 19h

#### VENDREDI

de 11h15 à 13h45 et de 17h à 21h

#### SAMEDI

de 11h à 13h30 et de 14h30 à 19h

#### DIMANCHE

de 9h à 13h

### LE CENTRE AQUATIQUE, PISCINE CENTRE ORNAIN DE LIGNY-EN-BARROIS

pendant la période scolaire :

#### LUNDI

de 16h30 à 18h30

#### MARDI

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30

#### MERCREDI

de 12h à 13h45 et de 14h30 à 19h30

#### JEUDI

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30

#### VENDREDI

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 21h

#### SAMEDI

de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

#### DIMANCHE

de 9h à 12h30

### LE MUSÉE BARROIS

Tél. : 03 29 76 14 67

Le Musée barrois est ouvert au public **toute l'année, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h** (sauf les 1<sup>er</sup>/01, 1<sup>er</sup>/05, 14/07, 15/08, 1<sup>er</sup>/11 et 25/12).

### MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

Tél. : 03 29 79 09 38

#### MARDI

de 13h30 à 18h

#### MERCREDI

de 10h30 à 17h

#### JEUDI

de 13h30 à 18h

#### VENDREDI

de 13h30 à 18h

#### SAMEDI

de 10h30 à 17h

### MÉDIATHÈQUE LIGNY-EN-BARROIS

Tél. : 03 29 78 43 25

#### MARDI

de 16h à 18h

#### MERCREDI

de 10h à 12h et de 14h à 18h

#### VENDREDI

de 10h à 12h et de 16h à 18h

#### SAMEDI

de 10h à 12h et de 14h à 17h

## Les numéros utiles du service environnement - ordures ménagères - hydraulique

**Service Environnement - Ordures Ménagères - Hydraulique :**

Tél. : 03 29 78 29 77 - tri.selectif@meusegrandsud.fr

#### LUNDI

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

#### MARDI

de 8h30 à 12h

#### MERCREDI

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

#### JEUDI

de 8h30 à 12h

#### VENDREDI

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

### Sacs jaunes

Pour les foyers des centres-villes de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois, les sacs jaunes sont disponibles dans votre mairie ainsi qu'au CIAS de Ligny-en-Barrois et au service Ordures Ménagères.

### LA RESSOURCERIE

#### MARDI

de 13h à 17h

#### MERCREDI

de 13h à 17h

#### JEUDI

de 13h à 17h

#### VENDREDI

de 13h à 17h

#### SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h à 17h.

## Horaires d'ouverture été/hiver des déchèteries

**ÉTÉ** du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

### Bar-le-Duc

#### LUNDI

de 14h à 19h

#### MARDI / MERCREDI

de 9h à 12h et de 14h à 19h

#### JEUDI

de 14h à 19h

#### VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 14h à 19h

#### DIMANCHE

de 9h à 12h

### Ligny-en-Barrois

*Fermée le lundi*

#### MARDI / MERCREDI

de 13h30 à 18h

#### JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

#### DIMANCHE

de 9h à 12h

**HIVER** du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

### Bar-le-Duc

#### LUNDI

de 14h à 19h

#### MARDI / MERCREDI

de 9h à 12h et de 13h à 18h

#### JEUDI

de 13h à 18h

#### VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h à 18h

#### DIMANCHE

de 9h à 12h

### Ligny-en-Barrois

*Fermée le lundi*

#### MARDI / MERCREDI

de 13h30 à 17h30

#### JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

#### DIMANCHE

de 9h à 12h

# GAMING DAY 3<sup>È</sup> ÉDITION

ARCADE

> 16/11/2019  
DE 9H À 19H

> BAR-LE-DUC  
SALLE DUMAS

- > Nexgen\_
- > Arcade\_
- > Tournois FIFA\_
- > Retrogaming\_
- > Espace PC\_
- > Réalité virtuelle\_
- > Tournois Mario Kart 8\_

ENTRÉE  
GRATUITE



MEUSE  
GRAND  
SUD  
Communauté  
d'Agglomération

CIA  
SUD  
MEUSE  
GRAND  
SUD

BAR-LE-DUC

VF

Association Meusane  
de Pêche et de  
Pêche à la Carpe  
Caf

Association Meusane  
de Pêche et de  
Pêche à la Carpe  
Caf